



## RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

### *Protocole d'entente entre la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) du département du Commerce des États-Unis, et le ministère de l'Environnement du Canada (EC) concernant la collaboration sur les conditions atmosphériques, le climat et d'autres systèmes terrestres en vue d'améliorer la santé, la sécurité et la prospérité économique*

#### **CATÉGORIE DU SUJET :**

Météorologie

#### **TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :**

Canada - États-Unis

#### **FORME :**

Protocole d'entente

#### **ÉTAT :**

- Renouvellement du protocole d'entente signé par le Canada le 11 septembre 2018.
- En vigueur à l'échelle internationale depuis le 13 septembre 2018.
- Fera l'objet d'un examen de pertinence tous les trois ans et viendra à échéance le 13 septembre 2028.

#### **MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :**

**Responsable :** Environnement et Changement climatique Canada

**Partenaires :** Agriculture et Agroalimentaire Canada et Pêches et Océans Canada.

#### **AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

##### **Liens Web :**

- [Information météo du gouvernement du Canada](#)
- [National Oceanic & Atmospheric Administration \(NOAA\)](#) (en anglais)
- [North American Climate Services Partnership](#) (en anglais)

##### **Personnes-ressources :**

[Informathèque d'ECCC](#)

#### **L'ÉDITION DU RECUEIL :**

Fevrier 2022

#### **RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR**

Ce protocole d'entente, en vigueur depuis 2008, est important parce qu'il facilite la coopération entre le Canada et les États-Unis quant aux activités qui contribuent à l'amélioration des prévisions et des informations météorologiques et hydriques.

#### **OBJECTIF**

Ce PE énonce les responsabilités respectives concernant la collaboration sur la météo, le climat et d'autres systèmes terrestres de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) en vue d'améliorer la santé, la sécurité et la prospérité.

#### **ÉLÉMENTS PRINCIPAUX**

Le protocole d'entente, reconnaissant la collaboration de longue date entre les participants, vise à faciliter les échanges d'information, de technologie et de méthodes de gestion, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de coordination des activités à venir.

#### **EXPECTED RESULTS**

Il est prévu que cet accord vise à :

- accroître et à optimiser les capacités des programmes des deux pays;
- favoriser les efforts conjoints pour résoudre des problèmes communs;
- éviter le chevauchement non planifié des tâches;
- favoriser la compatibilité des méthodes de collecte, d'analyse, d'archivage et de diffusion des données et des résultats de sorte qu'il soit possible d'y accéder, de les analyser, de les intégrer, de les comparer ou de les regrouper, le cas échéant;
- soutenir les observations et les évaluations terrestres.

#### **PARTICIPATION DU CANADA**



Le protocole d'entente revêt une grande importance pour le Canada, car il officialise notre coopération de longue date avec la NOAA, avec qui nous devons partager des données essentielles en temps réel pour produire des prévisions et des alertes météorologiques destinées aux Canadiens. Il s'agit aussi d'un outil de collaboration qui permet d'améliorer la recherche, la surveillance, les produits et services fournis aux citoyens et aux institutions concernant la météo, l'eau, le climat, la qualité de l'air et les glaces.

Le protocole d'entente est mis en œuvre au Canada par l'entremise d'un comité directeur de coopération, coprésidé par le sous-ministre adjoint du Service météorologique du Canada (SMC) et un directeur de la NOAA. Les coprésidents ont un mandat de deux ans afin d'assurer une rotation entre les secteurs d'activité (service météorologique, service par satellite, service et recherche océanographiques). Le comité est formé de hauts fonctionnaires du SMC et de diverses directions générales d'ECCC (Direction générale des sciences et de la technologie, par exemple) et d'autres ministères (notamment Agriculture et Agroalimentaire Canada), ainsi que de gestionnaires des secteurs d'activité de la NOAA. Le Comité directeur de coopération se réunit tous les six mois pour dresser un état des lieux des activités bilatérales définies dans le cadre d'un plan de travail sur deux ans.

## RÉSULTATS ET PROGRÈS

### Activités

Un nouveau plan de travail (2019-2021) a été approuvé en mai 2019. Le plan comprend les thèmes du climat, de l'Arctique, des prévisions maritimes, de l'hydrologie des prévisions écologiques, des opérations de surveillance intégrées et des services de soutien à la prise de décisions fondées sur les incidences (maintenant désigné « Soutien à la prise de décisions sur l'environnement »).

### Résultats

Tel qu'il est mentionné précédemment, la collaboration dans le cadre de ce protocole d'entente a permis à ECCC et à la NOAA de consolider leur collaboration au chapitre scientifique et technique et, partant, d'améliorer l'efficacité des programmes opérationnels (prévisions météorologiques, climatologiques et de l'état des glaces), ce qui représente un avantage direct pour la société. Cette collaboration a de plus amélioré la capacité de recherche sur la météorologie ainsi que sur les enjeux liés à l'eau et au climat. En outre, elle a rehaussé la coordination des prévisions transfrontalières dans les secteurs maritimes et des Grands Lacs, et renforcé la participation mutuelle à des

forums internationaux comme celui de l'Organisation météorologique mondiale et du Conseil de l'Arctique.

### Annexes au PE

Il y a trois annexes opérationnelles dans le cadre du PE :

Annexe de l'Entente de collaboration du Service des glaces de l'Amérique du Nord (SGAN) :

L'annexe du SGAN, qui porte sur la fourniture de données sur les glaces aux intervenants pertinents des deux pays, a été rédigée afin d'élaborer des systèmes collaboratifs et de favoriser le partage de données entre le Canada et les États-Unis.

Cette annexe appuie la fourniture d'un ensemble harmonisé de produits et de services offrant des informations sur les glaces présentes dans les eaux nord-américaines et les eaux internationales adjacentes. Ces produits et services visent à répondre aux besoins des utilisateurs, à assurer la navigation sécuritaire de ces derniers et à faciliter la prise de décisions lorsque les glaces constituent un danger.

Annexe du programme de suivi par satellite de la pollution en Amérique du Nord (NA-STOP) :

L'annexe du programme NA-STOP a été mis sur pied pour créer un régime de surveillance et de détection par satellite des déversements d'hydrocarbures en mer dans les eaux des États-Unis et du Canada, et leurs abords.

Ce programme intégré combine les forces des deux pays et génère une longue couverture quotidienne, un système de suppléance mutuelle et d'autres avantages dans des domaines tels que l'échange de données, l'élaboration de systèmes et l'approvisionnement, ainsi que la formation. Le programme ISTOP et la SAB seront désignés comme collaborateurs associés au NA-STOP en matière de produits.

Annexe du Centre d'avis de cendres volcaniques (VAAC) :

L'annexe du VAAC a été mis en place pour fournir un soutien mutuel entre les Centres d'avis de cendres volcaniques de Montréal et de Washington. L'annexe formalise les protocoles à suivre pour veiller à ce que les avis et les prévisions dont le facteur temps est important concernant les cendres volcaniques soient transmis aux utilisateurs en cas d'interruption des activités à l'un des deux VAAC. Le défaut de maintenir ces produits pourrait compromettre la sécurité aérienne, ce qui entraînerait des pertes de vie et de biens.



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada

